



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Jeudi 13 juin 2024		Heure de départ	16 h
Conditions météorologiques	Courses 1 à 5 : Couvert (Temp. : 25 °C) Courses 6 à 10 : Pluie (Temp. : 25 °C)		Vent	22 km/h Sud-Ouest
État de la piste	Courses 1 à 9 : Rapide (Variante 0 s) Course 10 : Bonne (Variante 1 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	Ø	Inscriptions totales 82/102
Total des paris mutuels	\$ 163,422			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Weber Michael	Juge associé Coles Sharla	Juge associé Rourke, Katelynn
--------------------------------------	-------------------------------------	---

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Un retrait hâtif (boiterie) a été opéré par le vétérinaire du cheval, "BREEDINBANKRUPSY", entraîneur Marc-Andre Simoneau, de la Course 1. Ce cheval est inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).

Courses :

- Denis Audet a été autorisé à se retirer d'une course.

1. Rien à signaler.

2. Rien à signaler.
3. Denis Audet, l'entraîneur du cheval vainqueur, "EATAAMS SPORTSBABY", sera présent au bureau des juges pour discuter de la performance de son cheval. Rien d'autre à signaler.
4. Examen de la performance du #5, "STONEBRIDGE ROBUST", (Ryan Guy), qui a fait un bris d'allure avant le départ.
Il n'a pas eu de l'équipement brisé.
Il s'était rendu au-delà du poteau de remboursement lorsque le juge au départ avait relâché le peloton.
Il est réputé avoir reçu un bon départ.

Examen du bris d'allure survenu au #4, "ORLYS ANGEL", (Pascal Berube), après le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille.

Lors du bris d'allure, le #4 a provoqué une obstruction au #6, "KINNDER FIRSTCLASS", (Stéphane Pouliot), entraînant ce dernier à faire un bris d'allure. Il a été signalé dans la statistique avec un bris d'allure par cause d'obstruction. Le #4 a été en bris d'allure pendant plus de 25 foulées consécutives.

Il a terminé la course en 7^e position et a été placé en 9^e position (la dernière) pour un bris d'allure prolongé (règle 22.27.02 de la CAJO).

Rien d'autre à signaler.

5. **Enquête** pour le #6, "RITSON", (Clarke Steacy), arrivé en 4^e position, au sujet des règles sur les bris d'allure dans le dernier droit.
Le #6 a fait un bris d'allure dans le dernier droit.
Il n'a pas été dépassé par un autre cheval et n'a pas enfreint les règles sur les bris d'allure.
Aucun placement n'a été requis.
Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/wv1PB1pFdDg>

Le conducteur du #7, "EMMA TOWN BUD", (Pierre Bovay), a été averti au sujet de sa stimulation dans le dernier droit.

Rien d'autre à signaler.

6. Rien à signaler.
7. **Enquête** pour le #3, "BETTER CATCH GIRL", (Jimmy Gagnon), au sujet d'un possible bris d'équipement survenu avant le départ.

Le #3 a subi un bris d'équipement (barre de tête) avant le départ et a été remboursé de \$2,302 de pari mutuel.

Il a terminé la course en 6^e position avec de l'équipement brisé.

Rien d'autre à signaler.

8. Rien à signaler.

9. Rien à signaler.

10. Le #8, "INCREDIBLE HALL", (Ryan Guy), a subi un bris d'équipement (fer) après le départ, et a terminé la course avec de l'équipement brisé.

Rien d'autre à signaler.

Réclamations :

Aucune